

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

ETADIS

LECLERC ETALONDES
D925
LIV 5H-11H30 DU LUNDI AU VENDREDI
76260 ETALONDES

Numéro TVA: FR13328544788

Expédition à

ETADIS

LECLERC ETALONDES
D925
LIV 5H-11H30 DU LUNDI AU VENDREDI
76260 ETALONDES

Numéro TVA: FR13328544788

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
8105 - ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	23,76	2	47,52
8106 - ESPRESSO SUCRE X7 TOP CUP ESPRESSO SUCRE X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	23,76	3	71,28
8126 - CAPPUCCINO X7 TOP CUP CAPPUCCINO X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	23,76	10	237,60
8131 - CAPPUCCINO NOISETTE X7 TOP CUP CAPPUCCINO NOISETTE X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	23,76	3	71,28
8180 - CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	23,76	12	285,12

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours fin de mois

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Total HT	712.80
----------	--------

Total TVA 5,5%	39,20
----------------	-------

Total TTC	752,00
-----------	--------

Payé	752.00
------	--------

Reste à payer	0,00
---------------	------

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
01/10/2026	752,00	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf